

Communiqué de presse

26 juin 2023

L'application CLAIRE au programme des écoles d'esthétique cosmétique, parfumerie

Grâce à la mobilisation de la Confédération Nationale de l'Esthétique Parfumerie (CNEP), l'application CLAIRE élaborée par la Fédération des entreprises de la Beauté (FEBEA), qui décrypte les ingrédients des produits cosmétiques, sera intégrée aux programmes des écoles pour les étudiants de CAP, BP, Bac Pro et les BTS des Métiers de l'Esthétique Cosmétique Parfumerie pour la rentrée 2023.

Développée par la FEBEA en 2020 avec le concours de la Société Française de Cosmétologie (SFC), l'application CLAIRE propose des informations scientifiques, fiables et pédagogiques, sur plus de 29 000 ingrédients présents dans les produits cosmétiques. Elle est destinée aux professionnels du secteur (conseillers de vente, coiffeurs, esthéticiennes...) et aux consommateurs.

L'application CLAIRE permet de rechercher des informations sur un ingrédient en particulier ou de scanner la liste des ingrédients d'un produit pour savoir ce qu'il contient. Il ne donne aucune note ou avis sur l'ingrédient mais uniquement des informations scientifiques vulgarisées, fiables et vérifiées, pour permettre au consommateur de se faire sa propre opinion.

Dès la rentrée 2023, sous l'impulsion de la CNEP, l'application CLAIRE sera intégrée aux guides d'accompagnement des référentiels des diplômes de l'Esthétique Cosmétique Parfumerie de l'Education Nationale, donnés aux formateurs. Plus de 12 000 élèves seront alors formés à l'usage de cette application. L'objectif : leur fournir un outil facile d'utilisation qui leur permet de répondre rapidement à toutes les questions que posent les clients sur la composition des produits cosmétiques.

L'application Claire a été présentée à toutes les inspectrices d'académie de France, dans le cadre du programme national de formation.

La direction générale de l'enseignement scolaire a organisé le 13 mars 2023, en collaboration avec l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, un séminaire intitulé : « BTS Métiers de l'esthétique, de la cosmétique et de la parfumerie (BTS MCEP) ». Cette action de formation visait à accompagner les équipes sur les enjeux de la rénovation de ce diplôme.

C'est dans ce cadre que Régine Ferrère, Présidente de la CNEP, présente en ce moment l'application lors du Tour de France des « Beauty Business Day » organisé par Beauty Forum. Ce sont plus de 3000 acteurs de la cosmétique qui pourront la télécharger. L'UPB/CNEP la diffuse également à tout son réseau d'instituts et de spa adhérents.

CONTACTS PRESSE

FEBEA – Audrey Peauger – responsable de la communication – apeauger@febea.fr – 01 56 69 67 21
THE DESK – Guillaume Bourg – guillaume@agencethedesk.com – 06 10 61 62 50

"Les informations fournies dans CLAIRE ont été élaborées par des experts scientifiques spécialistes des ingrédients cosmétiques, qui suivent chaque jour les évolutions de la réglementation et les données scientifiques disponibles.

En informant sur ces éléments, CLAIRE fait le choix de l'information objective et transparente du consommateur et lui laisse sa liberté de choix en lui permettant de se faire sa propre opinion de manière libre et éclairée.

Merci à la CNEP d'intégrer cet outil aux programmes des écoles cosmétiques"

Emmanuel Guichard, Délégué Général de la FEBEA

CLAIRE ne donne pas de « note » mais des informations sur l'origine et la fonction des ingrédients utilisés, sans rien cacher des ingrédients dits « controversés »

L'application n'a pas pour objectif de classer le produit dans une catégorie « bonne » ou « mauvaise », car une telle classification suppose un algorithme et donc des partis pris. En outre, ce système peut induire en erreur : par exemple, un produit contenant un ingrédient classé comme allergène sera classé « mauvais » alors qu'il n'est déconseillé qu'aux rares personnes qui y sont effectivement allergiques. De même, un produit de protection solaire est souvent classé comme « mauvais » ou « risqué » pour la simple raison qu'il existe des controverses sur certains filtres solaires, sans avis scientifique tranché.

A propos

La FEBEA – Fédération des Entreprises de la Beauté, est le syndicat professionnel des entreprises du secteur cosmétique (parfumerie, maquillage, produits de soin, d'hygiène, de toilette ou capillaires). Elle rassemble plus de 350 entreprises françaises de la beauté et du bien-être, dont 82% de TPE et PME.

La CNEP et ses syndicats affiliés dont l'UPB est la Confédération de l'Esthétique Cosmétique Parfumerie. Elle rassemble plus de 55 000 entreprises, marques de cosmétiques et de matériel spécialistes du soin en cabine, instituts, spa, centres spécialisés dans l'embellissement des ongles, du regard, et de la dermopigmentation dont 87% de TPE et PME.

CONTACTS PRESSE

FEBEA – Audrey Peauger – responsable de la communication – apeauger@febea.fr – 01 56 69 67 21
THE DESK – Guillaume Bourg – guillaume@agencethedesk.com – 06 10 61 62 50